

LES JEUX DE PAUME DE COMPIÈGNE

par

Jean DESMAREST

L'ancien maire de Compiègne, Robert Fournier-Sarlovèze, qui ne méconnaissait pas l'intérêt présenté par les notes et croquis de Jean Antoine François Léré, adjoint au maire pendant le premier quart du XIX^e siècle, notes et relevés concernant le Compiègne architectural et historique de cette époque, et d'une façon plus ou moins naïve des époques antérieures, avait signalé à Albert de Luze, auteur d'un *Traité du jeu de paume en général*, le travail fait par Léré sur le jeu de paume du Palais de Compiègne. A la page 170 de son ouvrage, Albert de Luze écrit en 1933 : « nous possédons des détails sur la construction du jeu de paume de Compiègne grâce à un excellent petit traité de la paume écrit en 1821 par Léré, qui malheureusement n'a jamais été publié, mais dont nous possédons une copie grâce à l'obligeance de M. Fournier-Sarlovèze, maire de Compiègne. Ce jeu qui figure également sur le plan de 1766 (et même, puis-je ajouter aussi sur celui de 1750 reproduit par les soins de la Société Historique, et signé de Leradde), avait 89 pieds de longueur intérieure et 30 pieds 9 pouces de largeur ».

Au sujet de la famille Leradde dont l'un des membres dessine ce plan de 1750 nous lisons dans les *Éphémérides compiégnaises* de Dervillé : « Le 16 janvier 1839, le journal *Le Nouvelliste* donne cette nouvelle : il vient de naître à M. Leradde, juge de paix à Compiègne, un arrière petit-fils, et M. Leradde a encore son père - Ce dernier qui est âgé de 92 ans se trouve ainsi le chef d'une famille qui se compose de 5 générations. Le plan de 1750 peut donc avoir été l'œuvre du grand-père du juge de paix de 1839 (mort en 1845, donc à 98 ans).

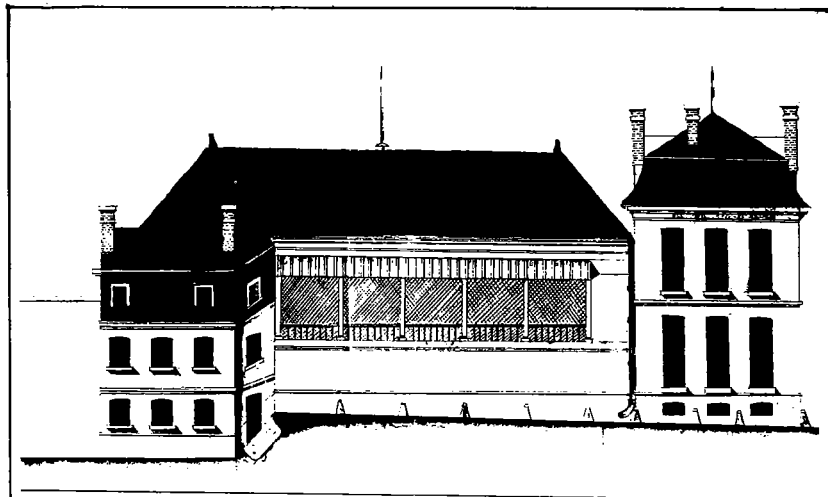
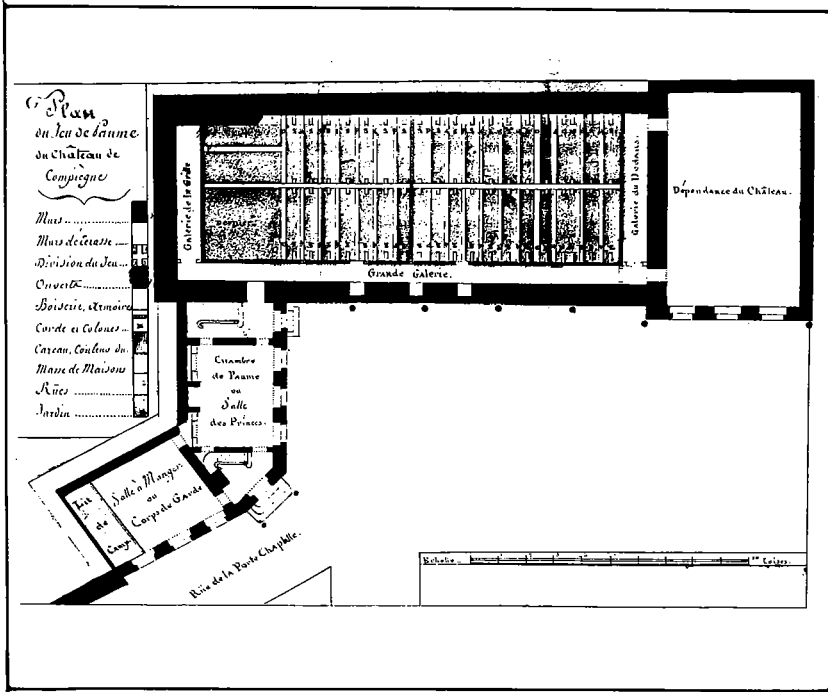
« Le carreau du jeu de paume » en reprenant le récit de Léré, « était particulièrement soigné, et le tambour qui existe encore, comme nous l'avons constaté dernièrement, était très épais et d'un seul bloc avec le mur extérieur (c'est la partie du mur latéral, vers le nord-est). Il y avait une galerie supérieure sur trois côtés, les deux grands et le petit côté du dedans (vers les bâtiments du château). Au-dessus de cette dernière étaient percées deux fenêtres grillagées permettant aux hôtes du château d'assister aux parties de leurs appartements. La grille a subsisté jusqu'au milieu du XIX^e siècle ».

Il est à noter que le 1^{er} janvier 1836 Léré fit don à la Ville de Compiègne de ses dessins, herbiers, manuscrits et autres objets moyennant une pension viagère de 20 francs par mois. Ce sont ces documents que nous retrouvons à la Bibliothèque municipale. Léré né en 1761, est mort en 1837. Il n'a donc pas joui longtemps de sa petite rente. Mr. Deharveng dans sa communication sur « la marine » nous a d'ailleurs donné une biographie de ce curieux Compiégnois.

De mon côté je vous dirai aussi qu'il a procédé à l'enregistrement de la naissance de mon arrière grand-père Charles Henri Desmarest né le 20 juillet 1808 et décédé en 1896, et probablement aussi à l'enregistrement de la naissance de mon arrière grand-mère née Adélaïde Leclerc en 1814, morte en 1908 alors que j'avais 10 ans. Mais revenons à notre sujet ; avant toutes choses, il y a lieu de vous indiquer la situation de ce jeu de paume dans le bloc de bâtiments du Palais de Compiègne. Il a été construit peu avant 1750 au bout de la rue d'Ulm, dénommée alors rue de la Porte Chapelle, dans le coude de la rue attenant aux logements actuels des jardiniers du château. Il consistait essentiellement en un grand hangar de 8 travées de charpente supportée par 16 gros poteaux de chêne, sous un comble à deux longs pans et à deux croupes, le tout couvert d'ardoise. Une photographie de l'ensemble du château au XVIII^e siècle vous le montrera (cette maquette fut anéantie en mai 1940). Ces 16 poteaux reposent sur un mur de pierre élevé de la hauteur d'un étage. L'ensemble du bâtiment quant au gros œuvre et au comble est toujours existant. Nous parlerons plus tard de son adaptation à un autre usage.

Léré continue, dans son exposé daté pour sa première partie du 20 janvier 1821, en commençant par quelques considérations philosophiques : « La cupidité et la paresse ont sans doute créé les jeux de hasard et ne pouvaient faire un plus funeste présent à l'espèce humaine. L'empire qu'ils exercent sur les âmes faibles et ardentes est tellement tyrannique qu'il pervertit la raison, absorbe toutes les pensées, toutes les facultés intellectuelles pour les confondre dans une espérance presque toujours mensongère, les rend susceptibles de toutes les aberrations, de tous les excès, et ne finit que trop souvent par les conduire au désespoir et au suicide. En vain essaierait-on de démontrer à ces sortes de joueurs, par le résultat d'un calcul très simple mais péremptoire, que les jeux de hasard sont des jeux de dupes ; que dans la loterie la plus favorable par exemple, il y a dix huit à parier contre un, que l'on doit perdre ; car cette loterie se compose de 90 numéros dans lesquels il y en a 5 qui gagnent ; divisez 90 par 5, vous aurez au quotient 18. Donc celui qui gagnerait 18 contre 25 sols, à la loterie, à coup sûr finirait par ruiner son adversaire ».

Après ces considérations morales, Léré revient à l'histoire du jeu de paume : « Quoiqu'il soit presque impossible d'établir l'origine du jeu de Paume (à ce sujet l'ouvrage d'Albert de Luze est très instructif), on peut assurer qu'il est très ancien. On rapporte la mort de Louis X en 1316, à ce qu'il s'était trop échauffé à jouer à la paume au Bois de Vincennes, après être descendu dans une cave et y avoir bu du vin frais. Il ne vécut que 2 ou 3 jours. Le même orateur en parlant de l'insurrection des paysans du Beauvaisis ou Jacquerie en 1358, dit que la noblesse et la gendarmerie de cette époque s'adonnaient passionnément au jeu, à celui de dés toute la nuit, à celui de paume tout le jour, et à rançonner le pauvre paysan que par dérision on appelait Jacques Bonhomme.



Elevation du Jeu de Paume du Château de Compiègne à de ses Ancêtres.

207 208

« Philippe le Bel, roi d'Espagne, mourut à Burgos en 1506 à 28 ans, après une maladie de 6 jours pour avoir fait un trop grand exercice de la paume (il doit s'agir de Philippe le Beau, roi de Castille, père de Charles Quint).

Il y a deux sortes de jeux de paume, la longue et la courte :

Du jeu de la courte paume :

« Nous n'avons plus maintenant (1821) à Compiègne qu'un seul jeu de courte paume, placé rue de la Porte Chapelle, formant la terminaison des bâtiments du château, construit sous Louis XV en 1746 ou 1748, du temps de Madame de Pompadour. Le mur de terrasse joignant la Porte Chapelle en dedans de la Ville, est à peu près de la même époque. Le moulin à vent qui était sur cette porte a été détruit (certains plans comportent même deux moulins). On peut dire que le renouvellement total du château de Compiègne tel que nous le voyons aujourd'hui, lequel avait été arrêté par Louis XV suivant le plan de M. d'Orbay, a commencé par la fin des bâtiments et que le jeu de paume qui en est le dernier, a été le premier construit. (En réalité, d'Orbay Nicolas, neveu de François d'Orbay, ne fut comme les pièces d'archives le prouvent qu'inspecteur des travaux. Le plan initial du château de Louis XV est à attribuer à Jacques Gabriel, continué par son fils Jacques Ange, mort en 1782, et par le Dreux, à partir de 1780).

« Il y avait cependant un autre jeu de paume au château, qui avait été, dit-on, bâti par Henri IV. Il n'a été démoli que vers l'année 1780. Il était placé dans le même rue vis à vis celle de Plaisance (ensuite rue de Chartres, puis Otenin en 1858) et les Carmélites ; il avait une disposition différente de celui qui nous reste. La partie la plus étroite était sur la rue et la plus longue s'étendait sur la cour du château dite des cuisines (dite ensuite cour de la Régie)».

Ce jeu était tenu en 1694 par un dénommé Louis Delahaye. Il y avait à proximité une salle de billard tenue en 1728 par François Bureau. Un plan conservé aux Archives nationales et reproduit dans notre *Bulletin* t. XXVII en illustration de l'article de Raymond Cazelles relatif à Anne de Montmorency seigneur de Compiègne, nous montre ce jeu comportant 8 travées de charpente. Il a coexisté avec celui de Louis XV. Ils figurent tous deux sur le plan de 1750. Le jeu d'Henri IV servit de cuisine en 1766 à Madame la Dauphine, Marie Joséphe de Saxe, mère de Louis XVI, et fut transformé ensuite en salle de spectacle.

En 1750, les travaux du Palais au long de la rue d'Ulm étaient en cours et Gabriel projetait un aménagement provisoire du fossé, et du bastion devant le rempart. Voici la reproduction de ce projet.

« Enfin, poursuit Léré, il reste encore des traces de l'existence d'un jeu de courte paume qui a été converti en jardin, sur les murs de l'ancien hôtel de Souche, appartenant aujourd'hui à M. Poulletier d'Autreval, lequel fait l'encoignure des rues d'Enfer et des Petites Écuries du Roi (rue le Féron et Pierre Sauvage) ». Le plan Chandelier de 1734 indique comme

propriétaire ou occupant M. d'Orbay. Est-ce celui qui travaillait au château ? Cet immeuble fut occupé avant 1914 par le prince de Faucigny-Lucinge, et était la propriété de la famille Linger, puis Henriët, et a été vendu vers 1950 à M. Danier, après avoir été loué aux Services de la Reconstruction. « Il y a tout lieu de croire, continue Léré, qu'il ne servait que pendant les voyages du roi et qu'il était une propriété particulière. Le seul jeu de paume qui nous reste (soit en 1821) a failli nous être enlevé par l'école des Arts et Métiers qu'occupait le château. Par décret du 25 février 1803 la section du Prytanée militaire, établi au Palais, fut convertie en une école d'Arts et Métiers à laquelle fut réunie l'École nationale de Liancourt fondée par le duc de La Rochefoucauld. Cette école d'Arts et Métiers de Compiègne fut transférée à Chalons-sur-Marne en 1806 ». (Un ancien élève du Prytanée de Compiègne, Alexandre Corrêard, ingénieur, fut peut être le seul survivant du naufrage de la Méduse en 1816, naufrage que Géricault illustra par un tableau bien connu des visiteurs du Musée du Louvre). « L'école des Arts et Métiers avait résolu d'en faire un atelier de charronnage et avait même obtenu l'autorisation du Ministre de l'Intérieur. Comme je faisais, dit Léré, les fonctions de maire de la Ville de Compiègne, j'ai contribué de toutes mes forces à faire révoquer l'ordre du Ministre et à le rendre à sa première destination ».

« Le général Ordonner » ou plutôt Ordener, Léré est incertain sur le nom, qui arrêta le duc d'Enghien en mars 1804 à la suite d'un raid en pays allemand dans le duché de Bade à Ettenheim sur ordre de Bonaparte, opération à laquelle on prétendit que mon arrière grand oncle, Pierre Marie Desmarest, chef de la police sous le Consulat et l'Empire aurait été mêlé. Cette affaire reste assez ténébreuse. Voir les mémoires de P.M. Desmarest, consacrant un chapitre à l'affaire du duc d'Enghien. Ce général Ordener, donc, « gouverneur du Palais de Compiègne, comte de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur (on dit maintenant commandeur), sénateur, étant mort au Palais presque subitement le 27 août 1811, d'une colique, fut aussitôt déposé dans le jeu de paume ».

(Une rue de Montmartre, la plus longue, environ 2 kms a été baptisée du nom de ce général, entre la rue Championnet et la rue de la Chapelle).

« L'école des Arts et Métiers avait fait de grandes altérations à cet établissement. Il fut réparé et remis à neuf en 1813 par l'Empereur sous la conduite de M. Berthaud, architecte. Et on assure que la réparation a coûté cinquante mille francs ».

Le 20 février 1821, Léré continue ainsi sa description du jeu de paume :

« *De la galerie supérieure :*

Elle ne règne que dans 3 parties seulement du jeu de paume, c'est-à-dire le long des grands murs et au-dessus de la grille, le dedans n'en a pas (le côté de la grille se trouve au nord contre l'escalier desservant

actuellement les logements des jardiniers et donnant accès à la galerie). La galerie supérieure est formée par les murs de clôture à l'extérieur. Les faces intérieures de ces murs de clôture présentent deux élévations différentes : dans le centre du jeu ils ont 17 pieds 4 pouces de hauteur (environ 5,60 m) aux extrémités et le long de la partie de la grille, ils ont 3 pieds 6 pouces d'élévation de plus (1,13 - ensemble 6,73 m), que l'on peut reconnaître sur le plan par une couleur jaune et la galerie par une couleur rose. La galerie se trouve à 2 pieds au-dessous des murs moins élevés colorés en noir.

Les deux fenêtres qui sont colorées en vert communiquent dans les appartements du château et sont destinées aux spectateurs. Elles sont revêtues d'un grillage de fer. La partie la plus élevée des murs internes est surmontée de filets placés en pente hauts de 2 pieds 9 pouces (0,89 m).

Vocabulaire explicatif de quelques termes de paume ou objets relatifs à ce jeu qui peuvent avoir besoin d'explication ou d'interprétation :

Un jeu de paume bien organisé doit avoir dans œuvre, en longueur entre les gros murs 100 pieds (32,40 m) et entre les batteries 90 (29,16 m), et en largeur entre les gros murs et la batterie 30 pieds (9,72 m). Celui de Compiègne a entre les gros murs 101 pieds de longueur, entre les batteries 89, et en largeur vis-à-vis la porte 36 pieds, et entre la batterie 30 pieds 9 pouces. Les gros murs ont 3 pieds 3 pouces d'épaisseur (1,05 m) et sont en pierre de taille.

Grande galerie A. Elle sert de passage (c'est le couloir à rez-de-chaussée, au long de la rue).

Galerie de la grille B. Elle est employée pour resserrer les balles, les raquettes et les différents ustensiles à l'usage du jeu. (Galerie au rez-de-chaussée, côté nord).

Galerie du dedans C. Lieu où les amateurs se réunissent pour voir commodément et sans danger les joueurs, en forte pierre (extrémité opposée à la grille, côté sud contre le Palais).

Carreaux. Dalles d'un pied carré de surface et de 3 pouces d'épaisseur avec lesquelles on pave le sol intérieur du jeu. On les tire de Caen d'une carrière ouverte exprès pour cet usage. Elles sont recherchées à cause de la pâte qui est pleine, serrée, et absorbe promptement l'humidité, et qu'au contraire les pierres dures la conservent longtemps et exposent le joueur à glisser lorsqu'il fait de grands mouvements. On reconnaît leur avantage lorsqu'il fait du givre, de la neige ou de la pluie. En un quart d'heure le jeu est sec. Il en faut 3.000 pour le daller en totalité. Il n'est cependant venu que 1.500 en 1813 pour le jeu de Compiègne, les anciens qui étaient bons ont servi. Il y a cependant deux rangs près de la corde qui ne sont pas de même échantillon, ce qui fait un mauvais effet et contrarie les marques de jeu. Un carrelage de cette manière peut durer 60 ans lorsqu'il est bien gouverné. On peint ordinairement les carreaux en couleur d'ardoise et en détrempe et non à l'huile parce que la peinture à l'huile expose les balles à

paraître doubles par l'effet de la réverbération et encore à cause de la fraîcheur des murs qui laisserait sur les balles une tache noire.

Le jeu n'est pas carrelé de niveau, mais il doit avoir plusieurs pentes ; elle est de 5 pouces à partir de chaque bout au centre, et de 18 lignes à partir des 4 côtés jusqu'à la corde ou citerne, 1 po = 1 / 12 de pi. - 1 ligne = 1 / 12 de po.

Citerne puisard. Trou au milieu du jeu d'une profondeur de 6 pieds environ, sur 4 à 5 de diamètre, destiné à recevoir l'écoulement des eaux, du givre ou de la neige dans les temps passés, car autrement on les absorbe avec de la sciure de bois que l'on ramasse ensuite dans des baquets ou dans des seaux.

Corde. Elle a 15 lignes de diamètre (environ 3 cm) et est revêtue d'un filet qui se prolonge jusqu'à terre. Elle partage le mur en 2 parties égales ; l'une est à attache fixe sur un crochet en fer scellé dans le gros mur, à 5 pieds de haut ; le trou du crochet est revêtu de plâtre, car si on laissait le trou vide il ferait faire un faux effet à la balle si elle venait toucher cet endroit. De l'autre bout la corde passe dans le milieu de la colonne à la hauteur de 5 pieds dans une ouverture libre afin de pouvoir mouvoir, s'étendre ou se raccourcir par une manivelle en fer placée derrière la colonne dans la grande galerie. Le centre de la corde est moins élevé que les extrémités. Elle doit avoir 30 po. de moins en hauteur ; et pour se rendre compte si elle est convenablement disposée, il faut se placer sur 2 extrémités du jeu sur la ligne médiane qui le sépare et de cette position ils regardent chacun leurs pieds. Ils doivent apercevoir le cou de pied de l'un et l'autre si la corde est bien placée. Cette position n'est pas du tout indifférente, particulièrement dans la partie qui se fait sans toucher les murs, car un des joueurs aurait un grand avantage si la corde était haute.

Division du jeu. Le jeu se divise, savoir :

Le côté du dedans (vers le Palais) jusqu'à la corde, en 22 raies peintes en blanc et à l'huile, de 2 pieds d'écartement entre elles pour indiquer les chasses par les numéros ou les lettres qui sont figurées aux deux extrémités. Depuis la corde jusqu'au dernier (espace avant la grille) il n'y a que 14 raies, et en tout 36. Une raie médiane partage le jeu dans sa longueur et s'étend sur le mur de la batterie du dedans. Les 21 raies n'ont pas toutes la même largeur. La médiane, celle de la passe et les deux du dedans et du dernier ont 2 pouces de large, les autres 18 lignes. Elles sont peintes à l'huile et en blanc. Le dernier devers le jeu est un espace de 18 pieds de longueur au fond du mur où se reçoit le service. La ligne de passe qui a 18 pieds de longueur sur le carreau se prolonge sur le mur où elle est colorée en jaune. Elle est surmontée d'un P qui veut dire passe, et elle est en élévation afin de faire connaître aux joueurs si la balle de service passe cette borne, elle est nulle, elle l'est encore si roulant sur le toit elle est renvoyée par le fond du mur ou le côté de la grille dans le jeu ; il faut recommencer

Des ouverts. On désigne par la dénomination d'ouverts la solution de continuité qui se trouve pratiquée dans la galerie sous le toit de service.

Chasse. Coup laissé en suspens par un des joueurs et dont la perte ou le gain doit être décidé ultérieurement par un autre coup. Ce coup se produit lorsqu'une balle sans avoir été touchée fait un bond ou entre dans un des couverts de côté à l'exception du dernier devers le jeu.

Objets et pièces nécessaires au jeu de paume.

1 - Une chambre particulière pour les princes. (Elle se trouvait au rez-de-chaussée du bâtiment actuel des jardiniers).

2 - 2 autres petites chambres pour les amateurs ou officiers de la cour (dans ce même bâtiment).

3 - 1 salle à manger (contiguë à la salle des princes).

4 - 1 salle de billard.

5 - Salle d'académie où on joue ce que l'on nomme jeux de commerce, les autres étant défendus comme le pique, le triomphe et l'impériale (jeux de cartes).

6 - Une chambre et cuisine, cave, grenier pour le maître paumier.

7 - 2 chambres et un cabinet pour les garçons et le ramasseur de balles. Il faut encore une resserre tant pour les balles que raquettes.

Instruments.

1 sac de peau pour blanchir les balles avec du blanc d'Espagne.

1 tonneau ouvert défoncé des deux bouts, fait exprès, et une grille de fer pour faire sécher les balles qui ont été exposées sur une chaufferette.

1 chaufferette en fer grillée placée sous les balles au 1/2 du tonneau.

Des balles, des pinceaux pour noircir le jeu de paume, des raquettes, des chaussons de paume, du linge de paume, comme culotte, chemise verte, gilet, bas, bonnet et frottoirs.

Autrefois, le traitement des paumiers était de 3.000 frs, logés, éclairés, chauffés, pour avoir soin du jeu de paume et de ses dépendances. Les garçons n'ont pas de traitement, le paumier se chargeant de les loger et de les nourrir. (Ils devaient donc vivre de leurs pourboires). Il faut 50 douzaines de balles ce qui fait 600 balles, et 2 douzaines de raquettes ».

Dervillé, dans ses *Éphémérides compiégnoises*, note que le 29 avril 1797 fut célébrée dans le jeu de paume du château, la fête de la Jeunesse et des Époux. « Cette double fête s'est exécutée sans pompe et sans luxe, mais dans les sentiments du patriotisme, d'union, de concorde et de fraternité qu'animent les vrais républicains. Ceux des jeunes élèves des

Écoles nationales qui se sont distingués pendant l'année ont été récompensés au milieu des chants patriotiques qui se faisaient entendre dans toute la salle ».

Les abords du jeu de paume ont été bien modifiés depuis 1821. Seule subsiste la plantation d'arbres de la terrasse nord datant de 1730. Sur la porte Chapelle, à la place du moulin à vent s'élève le réservoir d'eau alimentant le parc, à l'emplacement du 1^{er} réservoir revêtu de plomb que remplissait d'eau la mécanique de Cordelle au long de l'île des Bains.

Dans le jardin des roses, un petit bosquet était sous Louis XV attendant au jeu de paume et l'on y accédait de la terrasse du château alors plantée de 4 rangées d'arbres par un ponceau qui disparut plus tard et qui franchissait une terrasse basse terminée par l'escalier existant, dont le plan « bon à exécuter » fut dressé dans le jeu de paume du Palais, le 22 août 1814.

Enfin laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, le jeu de paume devait subir une transformation radicale sous Louis Philippe, au moment du mariage de sa fille Louise avec Léopold 1^{er} roi des Belges, en 1832. Cet événement a été raconté à maintes reprises par des personnes plus qualifiées que moi.

Je dirai seulement que le jeu de paume fut transformé en théâtre par l'adjonction de couloirs de dégagement placés en saillie, ou plutôt en encorbellement sur les façades latérales, côté rue et côté cour, pour desservir plusieurs étages de loges. Un plafond de bois fut suspendu à la charpente. Une scène avec ses coulisses, occupant près de la moitié du bâtiment fut créée dans la partie nord, le tout exécuté en bois et fort dangereux en cas d'incendie, en raison des sorties de secours et couloirs extrêmement étroits.

Néanmoins cette salle est fort charmante et l'on peut regretter que les consignes de sécurité strictes à notre époque en interdisent l'utilisation. Cette salle pouvant contenir 700 personnes servit à de nombreuses représentations, peu sous Louis Philippe, mais beaucoup sous Napoléon III (49 pendant ce dernier règne).

Vatout, le bibliothécaire de Louis Philippe, Alphonse Leveaux qui nous a dépeint la salle et reproduit le programme des représentations pendant le second Empire (de 1852 à 1869), représentations auxquelles il a assisté, Mme Duvergier de Hauranne dite Sylvanecte en littérature, Frédéric Loliée, etc, ont longuement décrit les fêtes qui eurent lieu dans le petit théâtre, oublié maintenant sous la poussière, et que le public ne visite plus qu'exceptionnellement.

Est-ce à dire que l'on n'a plus joué à la paume à Compiègne depuis 1832 ? Une société du Paume a tout de même persisté pendant longtemps, à proximité de la Sous-Préfecture, sur un terrain découvert longeant la contre allée de l'Avenue Royale. Un petit bâtiment modeste et rustique, maintenant disparu avec la Société lui servait de vestiaire, nous nous

rappelons y avoir vu jouer des fervents de la paume, tels que Tiburce Morlière, propriétaire de l'Hôtel de la Cloche, le colonel de la Motte Rouge, M. Lemaître, vétérinaire, et combien d'autres disparus et oubliés. Ils étaient tous fidèles à la tenue de flanelle blanche. Il semble que ce sport soit complètement abandonné et que le livre d'Albert de Luze publié en 1933 ne soit qu'un memento. Mais le tennis qui en est le succédané a pris sa place, en nous revenant d'Angleterre, processus que les sports suivent bien souvent.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert a publié les plans et la description du jeu de Paume type, qui se rapproche beaucoup de celui du Palais de Compiègne.
